

mars 2016

SAUMUR mag

www.mysaumur.fr

ESPACE CITOYENS

NOUVEAU
SITE
NOUVEAUX
NOUVEAUX
SERVICES
Outils

e-mairie

DEMARCHES

PAIEMENT EN LIGNE

WWW.VILLE-SAUMUR.FR
VOTRE MAIRIE À DOMICILE



Culture



Guichet famille



Environnement

Ville de
SAUMUR



actualités p 03



culture p 05



dossier p 06



environnement p 08



SAUMUR, ville centre de la Communauté d'Agglomération, regroupe en son sein nombre d'associations (plus de 400) qui participent au dynamisme et à la notoriété de notre territoire.

Les accompagner est un engagement de la Collectivité tant au niveau financier qu'en mettant à leur disposition moyens matériels et humains. L'attribution des subventions, dont l'enveloppe globale pour 2016 est maintenue à hauteur de 2 M€, reste un moment attendu.

Cette enveloppe conséquente est la preuve de l'intérêt que porte la ville au milieu associatif, espace d'éducation à la citoyenneté et à la responsabilité où se pratiquent convivialité, fraternité, solidarité. Ces associations jouent un rôle important dans le lien social, la relation à l'autre, l'entraide et le soutien. Elles portent une image positive de la ville, en sont les ambassadrices. Elles proposent dans leur diversité tout ce qui peut intéresser jeunes ou adultes : connaissance, savoir, culture, sports et loisirs, ouverture aux autres et au monde.

Elles constituent les fondements de l'économie sociale et solidaire.

SAUMUR, ville connectée, ce sont aussi les services offerts à nos concitoyens avec des outils nouveaux plus performants et mieux adaptés. C'est le Guichet Unique qui fonctionne depuis le 1er février. En un même lieu et au même moment, il est possible d'inscrire ses enfants à l'école, à la restauration scolaire, aux activités éducatives périscolaires comme à toutes les animations sportives et de loisirs proposées. Il se complète d'un Espace Famille sur lequel l'ensemble de ces procédures d'inscription peuvent être réalisées de façon dématérialisée. Et c'est là, le premier module de l'Espace Citoyens qui, progressivement, s'enrichira au cours de l'année 2016 pour permettre une communication entre administrés, services municipaux et élus.

Enfin, depuis le 4 mars, le nouveau site Web de la ville, plus accessible, plus convivial et plus simple d'utilisation, est proposé aux usagers.

SAUMUR, ville engagée, s'inscrit dans les préconisations de la COP 21 pour réduire le réchauffement climatique. Après la thermographie qui vient d'être réalisée, la ville accompagnera celles et ceux qui entreprendront des travaux d'économie d'énergie ou de production d'énergies renouvelables.

SAUMUR, ville responsable, renégocie des emprunts réalisés en 2007 et 2011, emprunts dits à risque pour les désensibiliser. Sans augmenter notre dette et en conservant une durée de remboursement identique, nous allons les sécuriser en utilisant un fonds de soutien mis à notre disposition par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances initiale pour 2014.

Voilà nos engagements et notre volonté au service des Saumuroises et des Saumurois.

Jean-Michel Marchand,
Maire de la Ville de Saumur



Participez au Festival Jeunes Talents 2016

Si vous avez entre 15 et 25 ans, vous pouvez proposer une animation ou une démonstration de votre savoir-faire pour le Festival Jeunes Talents organisé le samedi 21 mai 2016, entre 13h et 19h30, place de la République à Saumur.

Pour cela, complétez le formulaire de candidature avant le 15 avril 2016 et déposez-le à l'accueil de la mairie de Saumur (formulaire à télécharger sur www.mysaumur.fr). Le Comité Jeunes Talents 2016 étudiera vos candidatures et vous contactera pour envisager une démonstration ou une valorisation de votre savoir-faire durant le Festival 2016.

Une permanence du Comité d'organisation est tenue par des volontaires en service civique d'Unicité, au 5 rue Corneille, les vendredis de 14h à 17h. Vous pouvez aussi joindre le Comité par téléphone les jeudis ou vendredis, au 02 41 83 30 80.

Pour tout renseignement en dehors des heures de permanence : service démocratie participative 02 41 83 30 68.

Le Festival Jeunes Talents, c'est avant tout un moment à partager entre amis, alors n'attendez plus, venez proposer votre projet au Comité Jeunes Talents..

Plus d'information sur www.mysaumur.fr

Souscription pour la sacristie de l'Eglise Saint-Pierre

Il reste encore des travaux à effectuer au niveau de la sacristie de l'Eglise Saint-Pierre. Les boiseries constituent un très bel ensemble de meubles de sacristie du 18e siècle, dont une partie du plafond s'est effondrée suite à des infiltrations d'eau.

Un programme de restauration de cet ensemble de boiserie d'un montant d'environ 70 000 euros HT va débuter ce trimestre.

Soutenez un projet de sauvegarde du patrimoine et bénéficiez d'une réduction d'impôt !

Faites un don : www.fondation-patrimoine.org/41639

Subventions aux associations : la ville maintient son enveloppe

Malgré une baisse drastique des dotations de l'état, la Ville de Saumur a souhaité, pour la 2^e année consécutive, maintenir l'enveloppe dédiée aux subventions aux associations.

Avec près de 400 associations, dont un quart à vocation sportive, la ville de Saumur bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche, auquel elle a décidé de consacrer, cette année encore, une enveloppe de 2 millions d'euros. Si l'on considère la baisse de dotations de 795 000 euros en 2016, qui s'ajoute à la baisse de 576 000 euros en 2015, le maintien de ce montant représente un signe fort de la Ville, dont le soutien se manifeste également par des prestations représentant pour l'année plus d'1 million d'euros (structures, salles, montage estrades...).

Ce soutien, les acteurs associatifs le doivent à leur contribution à l'intérêt général et à la cohésion sociale, ainsi qu'à leur rôle significatif dans l'épanouissement individuel des citoyens. Dès 2015, la ville a d'ailleurs mis en place des critères d'attribution valorisant ces paramètres.

Vers une charte

Dès juin 2016, la Maison des associations et de quartier Jean Rostand proposera aux associations sollicitant une subvention de la ville, de s'engager à travers la signature d'une charte de la vie associative.

Formalisant un engagement réciproque, cette charte mettra en exergue 2 critères :

- contribuer à l'intérêt général local
- avoir un projet associatif qui participe manifestement à la création, au développement du lien social et civique.

Maison des associations et de quartier Jean Rostand : 02 41 83 12 80



Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54006
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 19
Directeur de la publication : Jean-Michel Marchand, Maire de Saumur
Rédacteur en chef : Bernard Lemor
Rédaction : Service Communication - **Maquette :** Franck Fortuna
Impression : Imprimerie Loire Impression, Saumur
Tirage : 5 000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934
Dépôt légal à parution



Emprunts structurés à risque



Depuis 2007, la Ville de Saumur, comme beaucoup d'autres collectivités locales, a souscrit des « emprunts structurés » dont la nocivité s'est avérée avec la crise dite des « subprimes » de l'automne 2008. La signature en 2009 d'une charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les représentants des collectivités locales a permis de mettre fin à leur commercialisation.

liés à ces emprunts. Consécutivement à la mise en œuvre de cette charte, deux emprunts structurés se sont révélés potentiellement risqués pour la Ville de Saumur puisque classés en dehors de cette charte. Cela signifie qu'ils ne pourraient plus aujourd'hui, être commercialisés par les établissements bancaires.



La loi de finances pour 2014 a créé le fonds de soutien pour apporter une aide aux collectivités les plus fortement affectées par ces emprunts.

Pour bénéficier de ce fonds de soutien, la Ville de Saumur a déposé son dossier en préfecture en avril 2015. Nous avons reçu notre

notification en janvier 2016 et cela permet à la ville de négocier une désensibilisation des emprunts à risque par leur rachat.

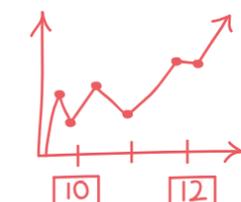


Au regard des propositions de la SFIL (Société de Financement Local) gestionnaire de ces prêts, et après analyse des différentes hypothèses, nous avons choisi d'opter pour la voie dite dérogatoire. Il s'agit de mobiliser le fonds de soutien dès lors que les taux d'intérêt du marché dépassent le taux d'usure des prêts.

Cette option permet :
- de ne pas nous ré-endetter ni de rallonger la période de remboursement pour

financer les indemnités de remboursement anticipé.
- De maintenir un risque acceptable pour la collectivité.

Ce choix sauvegarde les intérêts de la collectivité, limite le risque pour nos finances et réglera ce problème au cours de ce mandat.



Cette charte dite « Gissler » a classifié les produits structurés. Cela a permis d'améliorer de façon significative l'information des élus et des citoyens sur la dette publique locale, notamment sur les risques



Hommages aux poilus

Débutée le 21 février 1916, la bataille de Verdun s'est achevée le 15 décembre. Pour commémorer l'année la plus sombre de la première guerre mondiale et rendre hommage aux millions de poilus qui ont laissé leur vie dans les tranchées, la Ville de Saumur organise cette année différents temps forts.

La cérémonie du souvenir, qui s'est déroulée le 21 février dernier place Verdun à Saumur pour rendre hommage aux soldats morts au front, a marqué le début des manifestations autour de l'année 1916.

- Jeudi 17 mars à 18h, à l'occasion du 18ème Printemps des Poètes, sera évoquée la mémoire de Marc Leclerc (1874-1946), écrivain, poète et artiste saumurois qui écrit en 1916 un recueil de poésies en patois angevin : La Passion de Notre Frère le Poilu. A 19h ce même jour, un spectacle dédié à Marc Leclerc sera proposé avec Les Chats Noirs de Saumur. Ensuite, à 20h45 vous pourrez assister à la projection du film « La Victoire en Chantant » de Jean-Jacques Annaud. Tout cela sera proposé salle Martineau, à Saint-Lambert-des-Levées.

Jusqu'au 19 mars, la médiathèque de Saumur propose, sur ses heures d'ouverture en accès libre, une

exposition des ouvrages illustrés de Marc Leclerc.

- Mercredi 27 avril à 18h, c'est l'Abbé Ballu, autre personnage emblématique, qui sera à l'honneur. Ce fils de paysan devenu prêtre en 1897, aumônier de la 18ème division d'infanterie, a partagé la vie des poilus dans les tranchées, du mois d'août 1914 à juin 1919. A travers son témoignage, l'historienne Anne Faucou racontera 14-18. Rendez-vous à la Mairie de Saumur, salle Duplessis Mornay.

- Du 29 mai au 31 décembre, dans la cour de la Mairie, venez découvrir, Intersections 1916. Cette installation artistique propose d'explorer 6 thématiques à travers une sélection d'images évoquant l'année 1916 : les Saumurois au front ; l'école de Cavalerie ; l'accueil des réfugiés et les soins aux blessés de guerre ; les instituteurs et l'école ; artistes saumurois à Verdun et la vie à Saumur en 1916 - galerie de portraits.

APPEL AUX SAUMUROIS POUR LE PRET DE DOCUMENTS :

Aidez-nous à franchir les portes de l'Histoire et à construire le labyrinthe des souvenirs, en nous prêtant des photographies, cartes postales, carnets de guerre, ou tout autre témoignage de ce que fut la vie

quotidienne à Saumur et au front en 1916. Ces documents vous seront rendus après avoir été numérisés.

Renseignements auprès de la mission Ville d'art et d'histoire Mairie de Saumur au 02 41 83 30 31 c.russac@ville-saumur.fr

PROGRAMME

Jeudi 17 mars

- 18ème Printemps des Poètes
- 18h : Conférence - Marc Leclerc par Fabrice Masson
- 19h : Concert

Les Chats Noirs de Saumur
- 20h45 : Projection Cinéma La Victoire en Chantant
Salle MARTINEAU Saint-Lambert-des-Levées - Tarif unique : 2€

Du 4 mars au 19 mars

Exposition : Les ouvrages illustrés de Marc Leclerc à la Médiathèque. Accès libre et gratuit aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Mercredi 27 avril

Conférence : L'Abbé Ballu, témoin de la Grande Guerre par Anne Faucou
18h – Salle DUPLESSIS MORNAY
Tarif unique : 2€

29 mai – 31 décembre

Intersections 1916
Cour de la Mairie
Accès libre et gratuit, tous les jours de 9h à 18h



www.ville-saumur.fr : Informatif et interactif

Plus qu'un outil
d'information et de promotion,
le nouveau site Internet de la Ville propose
des fonctionnalités pratiques et des outils performants au
service des Saumurois, tel que les démarches en ligne pour la famille.

Les collectivités se satisfaisaient, il y a peu, d'un site "vitrine" listant le patrimoine et les services de la ville. Elles ont maintenant besoin d'un outil interactif, en phase avec l'évolution des pratiques des internautes, demandeurs de services en ligne comme de transmissions dématérialisées. Tenant compte de l'évolution des techniques et des attentes, le nouveau site Internet de la Ville de Saumur, développé par le service communication avec la société saumuroise Pixim, réunit trois critères essentiels : simple, pratique, évolutif.

Simple, ce nouveau site propose une interface moderne et intuitive, dont le contenu est organisé selon les profils et les besoins des usagers.

Un moteur de recherche permet d'atteindre rapidement le contenu souhaité.

Pratique, cet outil met l'accent sur les services en ligne accessibles dès la page d'accueil.

Evolutif, le site s'enrichira régulièrement de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus. Vous y trouverez prochainement des cartes interactives, un agenda, et d'autres outils ...

Une ergonomie soignée

La page d'accueil, immédiatement lisible, met en exergue 4 natures de contenus :

- une barre de menu, située en haut du site, propose un rubricage explicite du contenu informatif sur la ville de Saumur et les services municipaux. Saumurois de tout âge, touristes, curieux peuvent y trouver tout ce qui les intéresse (carte d'identité de Saumur, description des sites architecturaux majeurs, liste des parcs et jardins, liste des établissements scolaires, annuaire des associations...);

- 3 informations phares, en image, sont présentées ;

- 10 icônes tiennent une place essentielle. Facilement identifiables et accessibles, elles donnent accès au contenu interactif et aux

services en ligne : formulaires, paiement, Espace citoyens. On les retrouve sur toutes les pages en navigant sur le site ;

- 3 services sont ensuite mis en valeur.

Conçu pour tous les usagers, le site est adaptatif (adaptatif sur tous supports) et accessible aux malvoyants.

L'actualité sur mysaumur.fr

Informatif et pratique, le nouveau site de la Ville ne se substitue pas au blog d'actualité de la Ville « mysaumur », mais vient au contraire le compléter. Le blog reste donc accessible sur l'adresse mysaumur.fr, mais vous pouvez également y accéder dorénavant depuis le site de la ville ; sur le côté droit de la page d'accueil, vous retrouvez dans un module les 3 derniers actus de mysaumur et un lien vous permettant de basculer sur le blog.



Retrouvez en vidéo la
présentation du site sur
www.mysaumur.fr



Un guichet famille en ligne

En lien direct sur le nouveau site de la Ville de Saumur, l'« Espace citoyens » offre la possibilité aux familles d'accéder 24h/24 et 7J/7 à leur compte famille afin de s'informer, suivre ou modifier l'activité de leurs enfants et régler leurs factures en ligne.

Les familles utilisatrices des prestations petite enfance, enfance, jeunesse, école d'art, sport ou éducation proposées par la Ville ont déjà à leur disposition, depuis quelques mois, un lieu unique pour se renseigner et s'inscrire : le guichet famille. Proposant un point d'entrée unique, ce guichet simplifie considérablement les démarches quotidiennes des familles. Nouvelle étape dans la modernisation des services au public : l'Espace citoyens peut se définir comme une version en ligne de ce guichet famille.

L'Espace citoyens

Véritable outil de proximité destiné à faciliter les relations avec les services municipaux

au quotidien, l'Espace citoyens est à la fois simple d'utilisation et accessible à tous. Tous les jours, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, il vous suffit de vous identifier pour arriver sur votre espace privé. Vous y trouverez l'ensemble des informations concernant les activités de vos enfants et aurez alors la possibilité d'effectuer toutes vos démarches en ligne : gérer les inscriptions (cantine, garderie, activités éducatives périscolaires, accueils de loisirs, école municipale des sports, etc.), signaler une absence, consulter et payer vos factures en toute sécurité... Autre exemple de simplifications apportées

par ce nouvel outil : en numérisant vos justificatifs une fois pour toute et en les stockant dans votre espace, vous n'aurez plus qu'à les associer en pièces jointes lors de vos inscriptions ou réservations.

Créer votre espace personnel

Vous souhaitez maintenant accéder à votre espace sans tarder. L'Espace citoyens fournissant des informations propres à chaque famille, son accès est bien entendu sécurisé. Il vous sera demandé, lors de l'inscription, de renseigner la « clé enfance ».

- Si vous êtes déjà utilisateur des services de la ville : vous devez avoir reçu votre « clé »

par mail ou par courrier afin de créer votre espace personnel.

- Si vous n'êtes encore utilisateur d'aucun service : rendez-vous au guichet famille qui vous créera un compte. Cela générera une « clé » qui vous sera envoyée par mail.

Ces services à la famille constituent la première phase du déploiement de l'Espace citoyens, qui connaîtra de nouveaux développements d'ici la fin de l'année.

Renseignements auprès du guichet famille :

- Hôtel de Ville
Salle cocasserie 2
rue Bonnemère
- 02 41 83 31 00
guichet.famille@ville-saumur.fr



Végétaliser et respecter l'environnement

Préservation de la biodiversité, végétalisation en ville, 0 phyto... Dans un contexte budgétaire contraint, Sophie Tubiana, adjointe au Maire, déléguée aux espaces verts, défend une nouvelle philosophie de la gestion des espaces.

Saumur Mag : Quelle est votre approche de la gestion des espaces verts ?

Sophie Tubiana : Il est essentiel de respecter la nature et préserver la biodiversité. C'est pourquoi, plutôt que de nous attacher à dompter chaque brin d'herbe comme cela pouvait se faire par le passé, nous allons mettre en place, avec les services, un plan de gestion différenciée permettant de traiter différemment les espaces de plein centre des espaces plus péri urbains, mieux fondus dans la nature. Concernant la biodiversité, nous travaillons à la mise en place de végétaux endémiques et de variétés qui ont un intérêt pour les insectes et les oiseaux. L'écopastoralisme et l'installation de ruches en ville illustrent bien notre souhait d'agir en harmonie avec la nature.

SM : Comment cette approche s'inscrit-elle dans un climat budgétaire contraint ?

ST : Notre mode de gestion se montre parfaitement en phase avec nos contraintes. Par exemple, nous développons les plantes vivaces, plus pérennes et moins gourmandes en eau que les traditionnelles plantes à massifs. D'une manière générale, nous revenons à des variétés plus résistantes et qui ne nécessitent pas un entretien exigeant.

SM : Et le 0 phyto ?

ST : Tandis que toutes les communes préparent le passage au 0% phyto en 2017, la Ville de Saumur y est déjà. Depuis cette année nous n'utilisons plus que des produits certifiés « compatibles agriculture biologique ». Nous avons également investi dans du matériel alternatif au désherbage chimique (balayeuses, brûleurs).

SM : Comment se traduit votre volonté de végétaliser Saumur ?

ST : Par de nombreuses actions, partout où cela s'avère possible : nous végétalisons des sites, comme le terre-plein de la résistance ; nous faisons des plantations en pleine terre, en remplacement des jardinières ; nous déminéralisons la ville en replantant des arbres ; nous développons les prairies fleuries et la plantation de bulbes naturalisés. La place Bilange n'est-elle pas plus attrayante avec ses jardins éphémères ? Nous préparons pour le printemps un jardin noir.

SM : La végétalisation de la Ville est-elle de la seule responsabilité de la mairie ?

ST : Nous encourageons tous les Saumurois à contribuer à cette végétalisation. En faisant un « jardin de trottoir »,

par exemple : au lieu d'enlever toutes les herbes devant chez eux, ils peuvent cultiver leur pied de mur. Le service des espaces verts peut donner des conseils à tous ceux qui le souhaitent.

Contact : 02 41 83 31 22

QUELQUES CHIFFRES :

- 57 agents ont en charge l'entretien des espaces verts/voiries/patrimoine arboré et espaces semi-naturels/stades et cimetières/bords de routes.

- 8 800 arbres, 32 abattus et 50 plantés cet hiver

- 340 ha d'espaces verts, dont 250 ha de bois / rives du Thouet / terrains en attente d'urbanisation

- 90 ha de parcs et jardins, aires de jeux, massifs...

Mme Tubiana assurera une permanence en mairie le samedi 2 avril de 10h à 12h, dans le bureau des élus. (prendre RDV au 02 41 83 30 04)



Transition énergétique Saumur, ville engagée !

La Ville de Saumur déploie de nombreux efforts pour limiter son empreinte écologique, avec 2 axes majeurs : isoler les bâtiments publics en recherchant le recours aux énergies renouvelables, et aider les particuliers à s'équiper.

Interrogé fin 2015 par une chaîne taïwanaise en reportage pour la Cop 21, Jean-Michel Marchand a annoncé une étude thermographique de l'ensemble du territoire pour début 2016, expliquant : « Les dépenses et le contrôle des énergies sont un enjeu majeur pour l'avenir de la planète. Il est donc de notre devoir de faire des efforts sur les biens communaux, mais aussi d'aider les Saumurois à contrôler leurs dépenses énergétiques ».

Bilan thermographique gratuit

Le 2 mars, un avion muni d'une caméra thermique a survolé Saumur et ses communes déléguées, afin de réaliser un « cadastre thermique », qui donnera pour les bâtiments communaux comme pour chaque habitation, une photographie infrarouge permettant d'évaluer la qualité de l'isolation.

Dès le mois de mai, l'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (Alisée) assurera des permanences pour restituer à ceux qui en feront la demande les résultats de la thermographie de leur habitation, ce qui leur permettra de cibler les actions d'isolation à envisager. Ce programme est suivi par Morgane Morin, Conseillère Municipale.

Prenez rendez-vous à l'espace info-énergie : 02 41 18 01 08.

Saumur...

...lutte contre la précarité énergétique

La Ville a été récompensée en 2014 par le prix Énergie citoyenne et le prix Territoria d'or (pour les réalisations innovantes, exemplaires et transposables) dans la catégorie "Ecomaire".

...propose un prêt à taux zéro

La Ville et le CCAS proposent un microcrédit social sous forme de prêt à taux zéro, permettant aux propriétaires à faibles ressources de s'engager dans l'amélioration énergétique de leur logement. Renseignement : CCAS, 7 rue des Patenôtriers. Tél : 02.41.83.31.73

...s'éteint la nuit

Le jeudi 8 octobre dernier, France 2 et France Inter ont cité Saumur en exemple pour la suppression de l'éclairage public de 1h à 6h (économie de 85 000 euros par an), et pour son système d'éclairage innovant rue Saint Nicolas (allumage sur détection).

...plante un Arbre COP 21

Le 30 novembre 2015, la Ville a marqué son engagement dans l'opération nationale « Un arbre pour le climat ! en plantant un Ginkgo biloba, défini comme « le plus vieil arbre du monde »,

...est acteur des débats

Le 6 mars 2015, Jean-Michel Marchand a été invité au forum bilatéral franco-américain des

collectivités à Washington, dans la perspective de la cop 21. Il a participé, entre autres, à la réflexion sur l'énergie et la transition énergétique sur les bâtiments publics.

... est soutenue par le PNR

Distingué « territoire à énergie positive pour la croissance verte », le Parc Naturel Régional a proposé aux collectivités plusieurs thématiques pour leur faire profiter de cette reconnaissance. Saumur figure parmi les 13 lauréats pour son étude de faisabilité d'un projet de cuisine centrale (approvisionnement en circuits courts).

FINANCES CONTRAINTES ET GESTION EFFICIENTE

En ce mois de mars, les collectivités locales se penchent sur leurs finances et présentent leurs budgets 2016. La Ville de Saumur a choisi de le faire en décembre pour le rendre exécutoire dès le début de l'année. En ces périodes de disette financière, l'exercice n'est facile pour personne mais les choix qui sont faits relèvent d'un engagement politique qui mérite d'être souligné.

Que fut celui de la ville de Saumur ?

D'abord en anticipant sur 2015, une situation annoncée : la baisse des dotations de l'Etat (- 576 000 €), nous avons réorganisé les services et diminué nos dépenses de fonctionnement de 1,143 M€. La modernisation de nos procédures et l'implication remarquable des agents de la Collectivité ont maintenu la qualité des services rendus à nos concitoyens.

En n'empruntant pas en 2014, et très peu en 2015, nous avons bénéficié d'une baisse immédiate de nos frais financiers.

Cette gestion rigoureuse nous a permis de tenir nos engagements : le maintien des taux d'imposition et la réduction de la dette à hauteur de 500 000 € par an, résultat largement atteint sur ces 2 premières années.

Le fonctionnement est une chose, l'enveloppe globale dédiée aux associations a été maintenue à hauteur de 2 M€ témoignant ainsi de notre volonté de les accompagner.

L'investissement en est une autre. Avec près de 10 M€ pour des

travaux, c'est aux entreprises que nous nous adressons. Les chantiers, c'est de l'activité et des emplois. Et nous savons combien le saumurois en a besoin !

Malheureusement, d'autres collectivités ont fait des choix différents.

La Communauté d'Agglomération après avoir tenu des propos alarmistes et envisagé une augmentation des taxes, se retrouve dans une situation financière confortable : tant mieux à la veille d'un regroupement avec nos voisins du Douessin, du Gennois et de Loire-Longué. Le Département nous inflige une triple peine : la diminution des subventions, la baisse des investissements et l'augmentation des impôts, alors que l'Etat envisage de reprendre le financement du RSA. La Région commence par chercher dans la gestion de la majorité précédente des arguties. Pour justifier quoi ? Ce que l'on attend des nouveaux élu(e)s, c'est un accompagnement fort et conséquent de nos territoires et une politique volontariste au service du développement économique et de l'emploi.

Notre budget 2016 s'exécute et déjà 2017 nous préoccupe, notamment la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Nous attendons, avec intérêt, la clause de revoyure d'avril prochain. D'ores et déjà, les villes moyennes au cœur des territoires ruraux se mobilisent pour faire reconnaître leur rôle de centralité et obtenir les moyens nécessaires à leur fonctionnement au bénéfice d'une population qui dépasse leur périmètre communal.

Les élus d' « Agir pour tous » majorite.municipale@ville-saumur.fr

STOP AU DÉSORDRE URBAIN

Fibre optique, construction commerciale, logements pour personnes âgées... Voilà de quoi nous réjouir. Sauf que, dans les faits, leurs concrétisations sont moins reluisantes que celles méritées : quartiers sans internet privés pour longtemps de l'arrivée de la fibre optique, « entrepôt de commerce » construit en entrée de ville occultant la vue sur Saumur, future résidence seniors en proximité immédiate d'un établissement pour personnes âgées. Il est regrettable que, malgré nos propositions, la majorité se refuse à faire l'effort de garantir ce qui est de sa responsabilité : un aménagement urbain respectueux et équilibré pour tous les habitants. Faut-il voir dans cet activisme désordonné, résultat d'un laisser-faire municipal, une aubaine pour faire oublier un manque de vision pour notre Ville ?

Les élus de « Saumur en mouvement » michel.apchin@ville-saumur.fr

Baisser les prélèvements et les impôts passe entre autre par une meilleure efficacité de la dépense publique : soyons tous des acteurs conscients, responsables et déterminés dans notre territoire.

L'élu de « Rassemblons nos énergies » didier.philippe@ville-saumur.fr

Les Saumuroises et les Saumurois peuvent me contacter par mail.

L'élue de « Saumur Bleu Marine » monique.lieumont-briand@ville-saumur.fr



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SAINT-PIERRE

La place Saint-Pierre a retrouvé ses poumons

Mardi 1er Mars, 8 Sophoras du Japon ont été implantés sur la place Saint-Pierre.

Parfaitement adaptés aux conditions urbaines, répartis en tenant compte de la future disposition des terrasses, les sujets d'environ 7 m pourront culminer à 20 mètres.

Suivez l'avancée des travaux de l'aménagement de la place Saint-Pierre sur www.mysaumur.fr

Portes ouvertes du centre Jacques Percereau

Du 1er au 5 février avaient lieu les portes ouvertes du centre Jacques Percereau. L'occasion pour l'équipe du centre de présenter aux visiteurs le nouveau projet social, véritable feuille de route de son activité pour les 4 ans à venir.



La Ville de Saumur, la MJC, la SCOPE et la Caf 49 partenaires de l'animation sociale

Lundi 1er février, la Ville de Saumur, en présence des partenaires a présenté et signé la toute première charte de partenariat et de coopération « Animation de la vie sociale ». Les partenaires ont souhaité à travers ce document, formaliser un engagement mutuel.

Agenda

MARS

SAMEDI 19

Spectacle de François-Xavier Demaison
20h30, Le Dôme.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

Fête Foraine
De 14h à 23h
Quartier des Ponts,
Place Marc Leclerc et
boulevard Joly Leterme

Concours de saut d'obstacles

De 10h à 16h.
Manège des Écuyers, place
Charles de Foucauld et Place
du Chardonnet
Entrée libre et gratuite.

MARDI 22

De l'enfer au paradis
Spectacle de danse,
cirque et magie aérienne
20h, Le Dôme

JEUDI 25

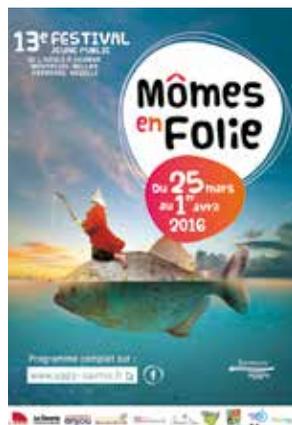
Gala d'ouverture du Cadre Noir de Saumur
20h, Grand Manège de École
Nationale d'Équitation - IFCE
à Saint-Hilaire-Saint-Florent -
Saumur.

DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 27



Concours de Voltige International
Au Manège des Écuyers,
place Charles de Foucauld
Entrée libre et gratuite.

DU JEUDI 25 AU VENDREDI 1ER AVRIL



Mômes en folie
13ème Festival Jeunes Public
de Saumur Agglo.

SAMEDI 26

100 Jours du Tour
Inauguration du totem « Ville
départ » place du Chardonnet,
à 100 jours de l'étape
Saumur-Limoges et présentation
du programme d'animations
par la Ville et l'Agglo.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27

TIM 2016
Tournoi International de bas-
ket-ball organisé par le SLB 49.

DIMANCHE 27

Brocante du Théâtre
Toute la journée, Place Bilange
et rue Franklin Roosevelt.

MARDI 16 ET MERCREDI 17

Découverte et initiation à la compétition de Baby-Foot.
de 19h à 21h à la MJC de
Saumur. Gratuit.

JEUDI 18

Découverte du « Tchoukball »
Organisée par la MJC,
à 21h au Gymnase du Chemin
Vert, rue du Docteur Schweitzer.
à partir de 15 ans.
Gratuit.

VENDREDI 26

« C'est jouable ! » Opus 2
Cabaret Théâtre et Musique
mis en scène par Silvio Pacitto.
20h30, Le Dôme.

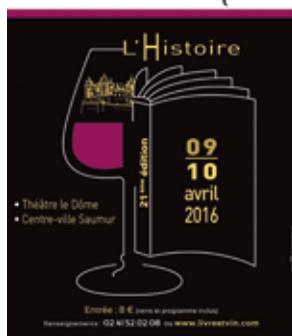
AVRIL

DIMANCHE 3

Obstacles, trot, plat
Courses hippiques à l'hippo-
drome de Verrie organisées par
le comité équestre à partir de
13h30.

DU MARDI 5 AU JEUDI 7

Journées Nationales
du Livre et du Vin
SAUMUR



Journées nationales du Livre et du Vin

Partez à la rencontre d'auteurs
passionnés et savourez ces
journées aux rythmes des
lectures publiques, conférences,
débat littéraires, dégustations...
Thème 2016 : l'Histoire.

SAMEDI 9

**Présentation du Cadre
Noir de Saumur**
Assistez au travail des Écuyers
du Cadre Noir de Saumur : dé-
couvrez le dressage du cheval,
à l'obstacle, aux longues rênes
et les sauts d'école. Un moment
inoubliable et un beau spectacle
entièrement dédié à l'équitation
à la Française !

MARDI 12

**Le rendez-vous des
initiés au Cadre Noir de
Saumur**
9h30 à l'École Nationale
d'Équitation Saumur - St-Hilaire-
St-Florent.

MARDI 12 ET JEUDI 14

**Les bâtisseurs
d'Églises et de Cathé-
drales au Moyen Âge !**
Balade atelier en famille organi-
sée par le service Ville d'Art de
Saumur 14h30, place Saint Pierre
Inscriptions et renseignements
au 02 41 83 30 31 ou
villearthistoire@ville-saumur.fr

MARDI 19

« Les misérables »
Théâtre classique
20h, Le Dôme.

VENDREDI 22

Solomonde
Théâtre de clown contemporain
20h30, Le Dôme.

VENDREDI 22, SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

**Le printemps
des écuyers**
Force et légèreté s'alterne-
ront tout au long de ces galas
marqués par la grande maîtrise
des cavaliers ainsi que par l'ex-
ceptionnelle complicité partagée
avec leurs chevaux
Grand Manège de l'École Natio-
nale d'Équitation
A Saumur - St-Hilaire-St-Florent

DU JEUDI 28 AU DIMANCHE 1ER MAI

**Concours de dressage
international**
École Nationale d'Équitation
A Saumur - St-Hilaire-St-Florent.

Saumur
Vous pouvez
toujours vous
procurer le
premier numéro de
la revue
«Saumur»
gratuitement,
à la mairie et
dans les quatre
mairies déléguées, à l'office de
tourisme et chez nos partenaires :
Louis de Grenelle, (rue Marceau),
Robert & Marcel (à St Cyr en
Bourg), et *Loire Impression*
(rue de Rouen).

